

Bouffée d'Air

Le bulletin de l'association
Environnement et Développement Alternatif



Anita Villers
présidente



n°131
Déc 2013



Avis de recherche !

Que sont devenus les deux débats de l'année 2013 à savoir celui sur la gestion des déchets nucléaires, projet CIGEO, et celui concernant la transition énergétique ?

Les doutes que nous avons exprimés dans le n° 127 de Bouffée d'Air s'avèrent non seulement exacts mais la situation est pire que celle que nous pouvions alors imaginer !

En ce qui concerne CIGEO

Aucune réunion publique n'a pu se tenir dans les villes ou communes choisies pour les échanges avec « le grand public ». Des opposants au projet ont empêché tout dialogue. Cela se justifie par un manque total de respect des citoyens pour aborder un tel sujet ; celui de la gestion des quantités « débordantes » de déchets issus de la production d'électricité nucléaire. L'incapacité à trouver des solutions techniques acceptables depuis plus de 40 ans de production d'électricité nucléaire a été révélée en même temps qu'une solution d'enfouissement profond dont la sûreté « serait » garantie à très long terme ! Une réaction inévitable face à la découverte une fois encore du fait accompli qu'il faudrait cautionner.

Aucune information dans les médias alors que la fin des échanges concernant le projet d'enfouissement des déchets nucléaires haute activité vie longue (HAVL) est fixée au 15 décembre 2013. Tout s'est donc passé sur internet sous forme d'échanges questions/réponses entre techniciens et citoyens militants au fait de cette forme d'échanges et via des cahiers d'acteurs, seuls éléments qui serviront de référence au président de la commission particulière du débat public lorsqu'il rédigera son avis officiel. Peut-on d'ailleurs encore parler de débat ?

En ce qui concerne la transition énergétique

Un sujet qui nous tenait tellement à cœur. Nous avons beaucoup de propositions à faire car nous le pensions résolument tourné vers une montée en puissance rapide et concrète des énergies renouvelables. Qu'en est-il ? Peu d'informations, quelques réunions en région, en pleine après midi, privant les citoyens actifs de toute participation. Des promesses d'efficacité énergétique des bâtiments neufs, des réhabilitations envisagées pour le bâti ancien... et puis l'annonce du report des décisions fondamentales à prendre, déterminantes pour les emplois des 20 à 30 ans à venir, à nos yeux en tout cas. Sous prétexte d'élections ?

Que faire ?

A l'heure des bilans de fin d'année et de projets 2014 nous envisageons d'organiser des temps de réflexion pour mettre à plat la question de la légitimité de la gouvernance participative : souvent sollicitée et citée comme indispensable mais régulièrement bafouée, humiliée et pire, dotée de moyens financiers a minima. Déçus mais tenaces, nous tentons une fois encore ,de résister. Trop lucides ?

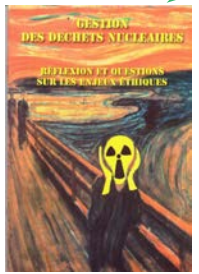
EDITO

p 3 - 5: Le Projet CIGEO

p3 - l'impossible dialogue lors des réunions publiques

p4 - Que disent les cahiers d'acteurs?

p5-Quels sont les thèmes des rencontres organisées via internet?



*Pax christi
Diocèse de
Troyes*

p 6 - 7 : La transition énergétique: comment a été appliqué le programme officiel?

p6 - Où en est-on en cette fin d'année 2013?

p6 - En région Nord μPas de Calais: deux initiatives sont à mentionner:

- Les travaux de l'association Virage Energie
- La mise en œuvre du master plan de Jeremy Rifkin, économiste, auteur du livre la Troisième révolution économique

p 7 - 8 : Que penser de l'exploitation du gaz de houille présent en Nord Pas de Calais?

p7 - techniques d'exploitation

p8 - différences avec le gaz de schiste

p 8: Quels sont nos projets 2014?



Un large descriptif de la problématique de la gestion des déchets nucléaires est présenté dans le Bouffée d'air n° 128 d'avril 2013. Le Centre Industriel de Stockage Géologique (CIGEO) est destiné à accueillir pour des milliers d'années des « déchets ultimes » du nucléaire, définis comme ceux qui ne sont pas physiquement recyclables en l'état actuel des sciences et des techniques et qui présentent une forte ou très forte radioactivité. Le choix de l'enfouissement a été acté par la loi programme du 28 juin 2006 relative « à la gestion durable des matières et déchets radioactifs ».

Des installations de surface sont prévues pour réaliser les travaux de creusement et de construction des ouvrages souterrains mais aussi pour accueillir et préparer les colis de déchets qui seront peu à peu stockés dans des installations souterraines. Un projet pharaonique qui engage un bouleversement significatif de toute une région aux conséquences à long terme très imprécises.

En mai 2013, EDA a rédigé un cahier d'acteurs (voir site EDA : www.eda-lille.org) dont voici quelques courts extraits :

Trop d'éléments inquiétants jalonnent le dossier et beaucoup de questions se posent :

- les immenses incertitudes liées au devenir des matières radioactives dangereuses à très long

terme

- le flou de l'inventaire global des déchets destinés à être stockés

- les espaces d'entrepôts transitoires pour les déchets moyenne activité ou dédiés au MOX, combustible utilisé actuellement dans bon nombre de réacteurs pour réduire les quantités de déchets de plutonium mais nécessitant de longs temps de refroidissement

- le statut des déchets faible activité vie longue qui n'ont pas trouvé de sites à ce jour

- l'évolution des roches une fois les alvéoles remplies

- la présence de potentialités géothermique importantes

- la sensation d'une soudaine précipitation d'un projet appelé à être une vitrine de la capacité de la France à gérer avec « sûreté » et à long terme, les déchets les plus dangereux

- l'absence de lien avec une réflexion des plus importantes sur les orientations politiques en matière de choix de production d'énergie d'ici à 30/40 ans, reportée à 2014 c'est à dire après le débat.

Le choix de fermer le site après l'avoir rempli et « d'oublier » les déchets est contestable sur un plan éthique.

L'impossible dialogue lors des réunions publiques

C'est le résultat d'une attitude de secret entretenue depuis plus de 40 ans par des experts qui prônent la sûreté nucléaire et des responsables politiques qui ont toujours décidé unilatéralement du choix du tout nucléaire.

La découverte par les habitants de l'ampleur du chantier et surtout des risques générés par des déchets hautement radioactifs destinés à être définitivement enfouis sous leur lieu de vie ne pouvait que faire naître des inquiétudes bien légitimes. Si l'on y ajoute les doutes exprimés par de très nombreux experts quant à la sûreté à très long terme du site et les craintes éthiques du fait de l'héritage laissé aux générations futures, tous les ingrédients étaient réunis pour générer un

affrontement violent face aux certitudes affichées par les promoteurs du projet.

D'ailleurs, le 5 septembre dernier, Benjamin Dessus, de Global Chance, écrivait à propos de l'échec de la tenue des réunions publiques :

"La mise en perspective du projet GIGEO dans l'ensemble beaucoup plus vaste que constitue la gestion à court, moyen et long terme des matières nucléaires dangereuses, met en évidence l'inadéquation et les risques d'un projet qui est loin d'être à la dimension des questions posées et qui, même dans sa propre logique, est très contestable".

(.../...)

(.../...)

« Pour sortir de la situation actuelle par le haut, il faudrait se donner le temps de faire le tour des questions liées au devenir de l'ensemble des matières radioactives dangereuses selon les scénarios qui sortiront du débat national sur la transition énergétique et selon les évolutions des technologies nucléaires. Cela permettrait d'envisager plus sereinement les avantages et les

inconvénients des différentes stratégies possibles avant de s'engager pour une centaine d'années dans ce projet contesté »

Des propos à retrouver dans leur intégralité sur notre site internet : www.eda-lille.org

Que disent les cahiers d'acteurs ?

Lors d'un Débat Public, chacun peut proposer une contribution écrite. Le cahier d'acteur en est une forme particulière. Tous les cahiers sont édités et diffusés par la CPDP, notamment lors des réunions publiques, et sur le site internet <http://www.debatpublic-cigeo.org/informer/cahier-acteurs.html>

A propos de Cigéo, en cette mi-novembre, 58 cahiers ont été publiés. On y trouve 10 entreprises, 9 particuliers, 7 associations, 6 syndicats ouvriers, 4 mouvements politiques,

4 collectivités locales, le reste se partageant entre divers groupes institutionnels (IRSN, CCI...) ou d'opinion (Pax Christi)

Une première approche fait apparaître 36 «pour», 13 «contre», les autres ne se prononçant pas clairement, pour des raisons diverses. Bien entendu ce classement sommaire n'a aucune valeur de scrutin ni même de sondage, car l'échantillon, restreint et constitué sur la seule base du volontariat, n'est pas représentatif.

Les raisons des « pour »

En premier lieu : l'opportunité économique de création d'activité, d'emploi et d'infrastructures dans une région perçue comme défavorisée.

Deuxième motif d'approbation : les déchets sont là, et la solution la plus sûre (ou la seule) pour les gérer est l'enfouissement profond. Cette opinion est souvent complétée par une affirmation de confiance dans le dispositif et dans les compétences des autorités, ou encore de notre responsabilité envers les générations futures, dont le choix de Cigéo serait le seul à pouvoir nous libérer.

Ces deux arguments sont parfois accompagnés de craintes, et souvent d'exigences concernant la sûreté de Cigéo, le suivi sanitaire, une juste répartition des retombées économiques, la nécessité de poursuivre la recherche, ou encore le maintien de la filière nucléaire dans le domaine public.

Les raisons des « contre »

Ils mettent en avant les nombreux risques, les incertitudes scientifiques et techniques impossibles à lever en l'état actuel des connaissances. La réversibilité du dispositif, officiellement affirmée, est considérée impossible en pratique. D'où la demande de recourir à l'entreposage en sub-surface plutôt qu'à l'enfouissement profond, demande déjà formulée lors de la consultation de 2005-2006. Très critiqué aussi : le manque de démocratie et le fait que la décision semble prise d'avance.

La préoccupation éthique est également invoquée, pour revendiquer le droit des générations futures à remettre en cause nos choix en fonction des situations et connaissances qui seront alors les leurs.

Enfin, ces arguments sont presque toujours accompagnés de la revendication d'abandonner la production électronucléaire.

Le projet CIGEO



Les ni « pour » ni « contre »

Ceux qui ne se prononcent pas peuvent le faire en raison de leur fonction, comme par exemple le CNRS, ou l'ANCCLI (Association Nationale des Comités et Commissions Locales de Suivi), qui estiment devoir éclairer les choix, mais ne pas pouvoir prendre parti, pour respecter leur déontologie.

Les autres formulent beaucoup de questions, de doutes et d'inquiétudes, dans une tonalité plutôt défavorable, mais au final ils n'affirment pas de choix.

Répetons que les cahiers d'acteurs ne peuvent pas remplacer le débat contradictoire qui de notre point de vue était nécessaire. Cependant ce rapide panorama constitue un éclairage sur les réflexions des personnes et des groupes qui ont osé s'exprimer.

Mireille Havez

CIGEO

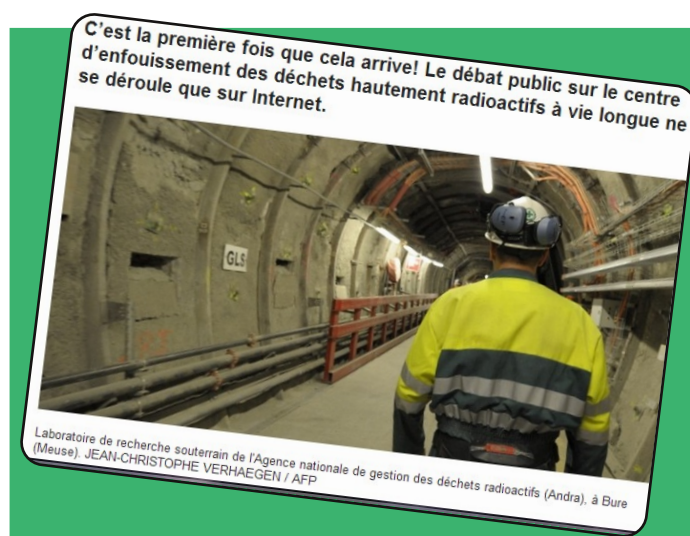
Quels sont les thèmes des rencontres organisées via internet ?

Faute de pouvoir échanger sereinement, une succession de débats appelés «contradictaires» ont été organisés via les ondes, via internet. Un représentant de la CPDP (Commission Particulière du Débat Public) assisté d'un journaliste, de représentants du maître d'ouvrage, l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des déchets radioactifs) et autres experts, écoutent les questions des auditeurs ou internautes et y répondent en direct ou via le site internet de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public).

Les thèmes ont été proposés unilatéralement : diversité des déchets radioactifs – solutions de gestion : stockage, entreposage, séparation, transmutation – comparaison des expériences internationales – principe de précaution et réversibilité – risques et sécurité pour les

ouvriers, les citoyens et l'environnement – transports – transformation locale (population-emplois-éducation-commerces) et aménagement du territoire - coûts et financements – la gouvernance.

Toutes les informations sont sur internet mais qui le sait ? Et ceux qui ne sont pas connectés ?



La transition énergétique : comment a été appliqué le programme officiel ?

Projet officiel : un débat pour dessiner l'avenir de la transition énergétique

Le Gouvernement a voulu que s'ouvre un grand débat national sur la transition énergétique, ouvert et citoyen.

Quatre questions à titre de feuille de route pour répondre à l'objectif fixé à savoir : débattre des modalités à envisager pour faire émerger un projet de société autour de nouveaux modes de vie et produire les bases d'une stratégie pour les mettre en œuvre :

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?

2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ?

3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

4. Quels coûts, quels bénéfices et quel financement ?

Où en est-on en cette fin d'année 2013 ?

Face à l'immobilisme de certains acteurs du débat, la transition énergétique, pourtant plébiscitée par bon nombre de citoyens, s'est vidée d'une partie de sa substance. Les ONG et associations attendent du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités et engage la France vers une réelle transition écologique : la réponse « serait » prévue pour juillet 2014.

D'un côté, les membres du GIEC réaffirment l'urgence d'une mise en œuvre plus rapide des changements esquissés ici ou là trop timidement.

De l'autre, au sein des régions, les tournants

s'opèrent résolument sous des formes diverses. En Bretagne c'est une initiative d'une coopérative pour l'implantation d'éoliennes pour répondre de manière significative aux besoins locaux. En région Centre, grâce à des aides et conseils, c'est la pose de panneaux solaires qui a été privilégiée.

A Rennes un débat très riche a permis de mettre en lumière la nécessité d'opérer une mutation d'emplois pour isoler l'ensemble du parc immobilier, pour développer partout des transports en commun performants.. autant d'orientations créatrices de bien davantage d'emplois que ceux qu'il va falloir abandonner car d'une autre époque.

En Région Nord Pas de Calais, deux initiatives sont à mentionner :



Les travaux de l'association Virage-Energie

Après plusieurs années de réflexions internes, l'élaboration de scénarios régionaux de sobriété énergétique et de transformations sociétales est lancée en juin 2012 en partenariat avec le laboratoire TVES de l'université Lille1 et avec le programme de recherche Sobriétés énergétiques du Ceraps (Science Po Lille). Il s'agit de proposer une société sobre en énergie à travers les aspects de la vie quotidienne mais aussi par le prisme des organisations sociales et économiques à partir de questions précises telles :

Quelles quantités d'énergie seraient économisées si les habitants du Nord-Pas de Calais venaient à modifier leur régime

alimentaire et leur manière de s'approvisionner en nourriture ?

Quels gisements d'économie d'énergie seraient possibles :

... si la consommation de biens matériels s'infléchissait,

... si la mobilité se modifiait et venait à diminuer,

... si la température de confort dans les bâtiments était modulée selon les pièces, ... etc. ?

Le but de l'exercice n'est pas de rajouter de la sobriété à la sobriété « subie » mais bien de donner des pistes pour la sobriété « choisie », en évaluant les gisements d'économies d'énergie qui en découlent. Toutes les infos sont sur le site <http://www.virage-energie-npdc.org>

La transition énergétique : comment a été appliqué le programme officiel ?

La mise en œuvre du master plan de Jeremy Rifkin, économiste, auteur du livre la Troisième révolution économique

Présenté à Lille en Novembre 2012 lors du World Forum, le principe du master plan est adopté par les élus du Conseil Régional car les bases en étaient déjà jetées sous formes d'initiatives locales. L'objectif de l'année 2013 était de préciser les modalités de sa mise en œuvre avec pour ambition de faire de la région Nord pas de Calais, un territoire pionnier de la 3ème révolution industrielle grâce à l'engagement de tous les acteurs du territoire.

Accélération de la réhabilitation des logements anciens, logements neufs à énergie positive, développement de l'éolien offshore, installation d'hydroliennes... sont autant d'initiatives destinées à être concrétisées. Des recherches sont engagées pour stocker les énergies renouvelables produites localement et réparties via de nouveaux serveurs internet à inventer de même que des innovations en matière de déplacements.

Pourquoi pas ? Mais nous restons dubitatifs devant ce recours quasi exclusif à la technologie pour opérer une révolution qui, selon nous, ne pourra se réaliser que par un profond changement des modes de production et de consommation.



Que penser de l'exploitation du gaz de houille présent en Nord Pas de Calais ?

Le gaz de houille (autrefois appelé grisou) est le terme générique pour désigner le gaz issu d'une roche-mère de type charbonneux. Il est principalement constitué de méthane. Sous le terme de gaz de houille, on distingue ce que l'on appelle le gaz de mine, et le gaz de couche.

Le gaz de mine (en anglais : CMM, Coal Mine Methane) désigne le gaz qui s'échappe passivement des galeries des mines de charbon désaffectées (ou en cours d'exploitation). Son exploitation, en place dans la région (Nord-Pas-de-Calais) depuis 1992, ne nécessite pas de forages supplémentaires, car elle réutilise les zones anciennement exploitées. Ce type d'exploitation n'est pas remis en cause.

Le gaz de couche (en anglais : CBM, Coal Bed Methane) désigne le gaz contenu dans des couches de charbon non exploitées. Dans le contexte des anciennes mines de la région, il s'agit de couches plus profondes (1500 à 2500m). L'exploitation du gaz de couche

requiert des techniques plus complexes, et donc plus coûteuses, engageant des risques plus importants pour l'environnement. C'est ce type de gaz dont l'exploitation fait aujourd'hui débat.

Techniques d'exploitation :

Le gaz de couche est adsorbé à la surface du charbon, et peut être libéré en diminuant la pression par pompage de l'eau interstitielle présente dans la couche de charbon. Le débit étant proportionnel à la surface de contact entre le forage et le charbon, il est nécessaire de réaliser des forages horizontaux pour obtenir des débits de gaz exploitables. La technique de fracturation hydraulique, est utilisée pour augmenter le rendement. Mais il existe d'autres techniques pour "stimuler" des fractures et fissures préexistantes dans la roche utilisant des pressions d'injection plus faibles s'affranchissant des polluants (les "agents de soutènements") du fluide de fracturation : des impacts moindres sur la roche et l'environnement.

(.../...)

(.../...) Cependant, d'après l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) "il est difficile d'évaluer la possibilité de développer une exploitation opérationnelle et rentable à grande échelle des gaz de charbon sans recourir à la fracturation préalable du charbon".

Quelles différences avec le gaz de schiste ?

La formation géologique renfermant le gaz étant sensiblement différente (veine de charbon / schiste), les conditions de libération du gaz le sont aussi.

En France, la loi Jacob du 13 juillet 2011 stipule que l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche en injectant un liquide sous pression sont interdites sur le territoire national. Cette technique permet d'exploiter des hydrocarbures non conventionnels (pétrole lourd, sables bitumeux, schiste bitumineux, huile de schiste, condensats de gaz naturel, gaz de schiste, hydrates de méthane, charbons de mauvaise qualité...) mais aussi conventionnels (pétrole, gaz d'accès plus facile).

Le gaz de houille comme le gaz de schiste,

font partie de la catégorie des gaz "non-conventionnels", les gaz conventionnels étant le gaz naturel et le gaz issu du pétrole.

Le Conseil constitutionnel vient de confirmer sans réserve la validité de cette loi car il reconnaît que le but poursuivi par le législateur est bien de prévenir les risques avérés de ce procédé pour l'environnement, ce qui répond à l'intérêt général et justifie pleinement une interdiction.

Face au mirage de création d'emplois et d'une source potentielle d'énergie au sein du territoire national, les risques liés à la fracturation hydraulique sont, quant à eux, unanimement admis :

- pollution de nappes phréatiques liée à des problèmes d'étanchéité des puits, inhérent à tout forage profond.
- quantité d'eau à prélever, et le traitement des eaux de pompages avant retour au milieu naturel.
- exploitation d'une énergie fossile, donc polluante et non renouvelable

Des arguments qui rejoignent les préoccupations d'EDA et avec lesquels nous sommes tout à fait en phase.

Bastien Wulverick



Quels sont nos projets 2014 ?

Nous allons capitaliser les informations sur les deux dossiers et nous préparer à être réactifs et pertinents à l'heure des décisions. Nous comptons préparer plusieurs rencontres inter associatives, grand public pour poser la question d'une réelle gouvernance participative. Trop souvent elle se limite à approuver des décisions déjà prises et à donner un avis sur des à côtés dérisoires à nos yeux, ce qui ne peut en aucun cas prétendre au terme « débat public » tel que nous l'entendons. C'est d'ailleurs ce qui explique le désintérêt manifeste de la plupart des citoyens ou leur opposition violente lors de la tenue des réunions.

Nous ne pouvons que souhaiter une participation en amont de tout projet, une transparence sur avantages/risques et du temps pour que la décision finale soit la plus pertinente possible.

Dorénavant les actualités EDA sont sur notre site : www.eda-lille.org